# 1ère Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 25/11/2025

Page: 1/7

Date: 29/10/2025

tenue sous la présidence de Madame LEGUIN, assisté(e) de Madame PIOU et Monsieur BOILEAU, Conseillers En présence de Madame GRARD, Rapporteure publique Madame MONGET, Greffière

01)	DOSSIER N° 2201868	RAPPORTEURE: Madame Clémence PIOU	
Titre de l'affaire	e Demande l'annulation de l'arrêté du 10 janvier 2022 du maire de Crequy de non-opposition à la déclaration préalable n° DP 62 XX pour la construction d'un abri bois rue		
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur et Madame X	Maître MONAMY Francis	
	SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRES LES FOSSÉS DU CHÂTEAU	Maître MONAMY Francis	
Défendeur	COMMUNE DE CREQUY	CABINET HERMARY ET ASSOCIES	
Observateur	Monsieur X	Maître DEBLIQUIS Vincent (Cour)	
02)	DOSSIER N° 2202270	RAPPORTEURE: Madame Clémence PIOU	
Titre de l'affaire	Demabnde l'annulation de la décision implicite du maire d'Abscon portant sur une demande indemnitaire en réparation des préjudices subis faisant suite à la perte des droits à la retraite		
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	Maître STIENNE-DUWEZ Virginie	
Défendeur	<b>Défendeur</b> COMMUNE D'ABSCON MAIRE		

# 1ère Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 25/11/2025

Page: 2/7

Date: 29/10/2025

03)	DOSSIER N° 2203741	RAPPORTEURE: Madame Clémence PIOU	
Titre de l'affaire	ffaire Demande l'annulation de la décision du 23 avril 2022 du maire de Villeneuve d'Ascq rejetant le recours gracieux portant sur l'annulation de l'ari 2022 relatif à la suspension de fonctions pour non respect de l'obligation vaccinale		
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	CABINET CASSEL (SELAFA)	
Défendeur	COMMUNE DE VILLENEUVE D'ASCQ	SELARL ADEKWA AVOCATS	
04)	DOSSIER N° 2203743	RAPPORTEURE: Madame Clémence PIOU	
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision implicite du maire de Villeneuve d'Ascq portant sur le rejet du recours préalable du 2 mars 2022 relatif au refus d'accès à l'école de musique à compter du 24 janvier 2022 pour défaut de justificatif vaccinal		
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	CABINET CASSEL (SELAFA)	
Défendeur	COMMUNE DE VILLENEUVE D'ASCQ	Maire	
Observateur	ECOLE DE MUSIQUE DE VILLENEUVE D'ASCQ	CABINET D. JOSEPH, P. TILLIE, M. CALIFANO, BAREGE AVOCATS ASSOCIES	
05)	DOSSIER N° 2203791	RAPPORTEURE: Madame Clémence PIOU	
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 21 mars 2022 de la	région Hauts-de-France rejetant la demande de reconnaissance en maladie imputable au service	
	Nom des parties	Représentants des parties	
	Madame X	Machine CLIII MAINI Diama Olivian	
Demandeur	Madaille A	Maître GUILMAIN Pierre-Olivier	

#### 1ère Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 25/11/2025

Page: 3 / 7

Date: 29/10/2025

06)	DOSSIER N° 2402903	RAPPORTEURE: Madame Clémence PIOU	
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté du maire de Berck-sur-Mer du 4 août 2023 accordant le permis de construire n° PC 62 XX pour la construction de 36 logements collectifs après démolition de l'ensemble des constructions existantes sur les parcelles, sur un terrain situé avenue X, ainsi que la décision de rejet implicite du recours gracieux		
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	Maître ROBIQUET Camille (Cour)	
	Madame X	Maître ROBIQUET Camille (Cour)	
Défendeur		EDIFICES AVOCATS (Cour)	
	COMMUNE DE BERCK	EDIFICES AVOCATS (Cour)	
	SIGLA NEUF	DADDODTEUDE - Madama Olémanaa BIOU	
07)	DOSSIER N° 2402907	RAPPORTEURE: Madame Clémence PIOU	
Titre de l'affaire		-Mer du 4 août 2023 accordant le permis de construire n° PC 62 XX pour la construction de des constructions existantes sur les parcelles, sur un terrain situé avenue X, ainsi que la décision de	
Titre de l'affaire	36 logements collectifs après démolition de l'ensemble rejet implicite du recours gracieux	des constructions existantes sur les parcelles, sur un terrain situé avenue X, ainsi que la décision de	
	36 logements collectifs après démolition de l'ensemble rejet implicite du recours gracieux  Nom des parties	des constructions existantes sur les parcelles, sur un terrain situé avenue X, ainsi que la décision de Représentants des parties	
Demandeur	36 logements collectifs après démolition de l'ensemble rejet implicite du recours gracieux  Nom des parties  Monsieur et Madame X	des constructions existantes sur les parcelles, sur un terrain situé avenue X, ainsi que la décision de Représentants des parties  Maître ROBIQUET Camille (Cour)	
Demandeur	36 logements collectifs après démolition de l'ensemble rejet implicite du recours gracieux  Nom des parties  Monsieur et Madame X  COMMUNE DE BERCK	des constructions existantes sur les parcelles, sur un terrain situé avenue X, ainsi que la décision de Représentants des parties  Maître ROBIQUET Camille (Cour)  EDIFICES AVOCATS (Cour)	
Demandeur	36 logements collectifs après démolition de l'ensemble rejet implicite du recours gracieux  Nom des parties  Monsieur et Madame X	des constructions existantes sur les parcelles, sur un terrain situé avenue X, ainsi que la décision de Représentants des parties  Maître ROBIQUET Camille (Cour)	
Titre de l'affaire  Demandeur  Défendeur  08)	36 logements collectifs après démolition de l'ensemble rejet implicite du recours gracieux  Nom des parties  Monsieur et Madame X  COMMUNE DE BERCK	des constructions existantes sur les parcelles, sur un terrain situé avenue X, ainsi que la décision de Représentants des parties  Maître ROBIQUET Camille (Cour)  EDIFICES AVOCATS (Cour)	
Demandeur Défendeur 08)	36 logements collectifs après démolition de l'ensemble rejet implicite du recours gracieux  Nom des parties  Monsieur et Madame X  COMMUNE DE BERCK  SIGLA NEUF  DOSSIER N° 2402908  Demande l'annulation de l'arrêté du maire de Berck-sur-	des constructions existantes sur les parcelles, sur un terrain situé avenue X, ainsi que la décision de Représentants des parties  Maître ROBIQUET Camille (Cour)  EDIFICES AVOCATS (Cour)  EDIFICES AVOCATS (Cour)	
Demandeur Défendeur 08)	36 logements collectifs après démolition de l'ensemble rejet implicite du recours gracieux  Nom des parties  Monsieur et Madame X  COMMUNE DE BERCK  SIGLA NEUF  DOSSIER N° 2402908  Demande l'annulation de l'arrêté du maire de Berck-sur 36 logements collectifs après démolition de l'ensemble de l'	Représentants des parties  Maître ROBIQUET Camille (Cour)  EDIFICES AVOCATS (Cour)  EDIFICES AVOCATS (Cour)  RAPPORTEURE: Madame Clémence PIOU  -Mer du 4 août 2023 accordant le permis de construire n° PC 62 XX pour la construction de	
Demandeur Défendeur 08)	36 logements collectifs après démolition de l'ensemble rejet implicite du recours gracieux  Nom des parties  Monsieur et Madame X  COMMUNE DE BERCK  SIGLA NEUF  DOSSIER N° 2402908  Demande l'annulation de l'arrêté du maire de Berck-sur-36 logements collectifs après démolition de l'ensemble rejet implicite du recours gracieux	Représentants des parties  Maître ROBIQUET Camille (Cour)  EDIFICES AVOCATS (Cour)  EDIFICES AVOCATS (Cour)  RAPPORTEURE: Madame Clémence PIOU  -Mer du 4 août 2023 accordant le permis de construire n° PC 62 XX pour la construction de des constructions existantes sur les parcelles, sur un terrain situé avenue X, ainsi que la décision de	
Demandeur Défendeur 08) Titre de l'affaire Demandeur	36 logements collectifs après démolition de l'ensemble rejet implicite du recours gracieux  Nom des parties  Monsieur et Madame X  COMMUNE DE BERCK  SIGLA NEUF  DOSSIER N° 2402908  Demande l'annulation de l'arrêté du maire de Berck-sur 36 logements collectifs après démolition de l'ensemble rejet implicite du recours gracieux  Nom des parties  Monsieur et Madame X	Représentants des parties  Maître ROBIQUET Camille (Cour)  EDIFICES AVOCATS (Cour)  EDIFICES AVOCATS (Cour)  RAPPORTEURE: Madame Clémence PIOU  -Mer du 4 août 2023 accordant le permis de construire n° PC 62 XX pour la construction de des constructions existantes sur les parcelles, sur un terrain situé avenue X, ainsi que la décision de Représentants des parties  Maître ROBIQUET Camille (Cour)	
Demandeur Défendeur 08) Titre de l'affaire	36 logements collectifs après démolition de l'ensemble rejet implicite du recours gracieux  Nom des parties  Monsieur et Madame X  COMMUNE DE BERCK  SIGLA NEUF  DOSSIER N° 2402908  Demande l'annulation de l'arrêté du maire de Berck-sur 36 logements collectifs après démolition de l'ensemble rejet implicite du recours gracieux  Nom des parties	Représentants des parties  Maître ROBIQUET Camille (Cour)  EDIFICES AVOCATS (Cour)  EDIFICES AVOCATS (Cour)  RAPPORTEURE: Madame Clémence PIOU  -Mer du 4 août 2023 accordant le permis de construire n° PC 62 XX pour la construction de des constructions existantes sur les parcelles, sur un terrain situé avenue X, ainsi que la décision de Représentants des parties	

#### 1ère Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 25/11/2025

Page: 4/7

Date: 29/10/2025

Titre de l'affaire de l'affaire de l'affaire de éléments présents sur la parcelle Nom des parties Représentants des parties Madame X Maître DUBOUT Edouard (Cour)  COMMUNE D'HENIN BEAUMONT CABINET ARKHE AVOCATS (Cour)  10) DOSSIER N° 2203697 RAPPORTEUR: Monsieur Clément BOILEAU  Titre de l'affaire des éléments présents sur la parcelle Nom des parties Maître DUBOUT Edouard (Cour)  COMMUNE D'HENIN BEAUMONT CABINET ARKHE AVOCATS (Cour)  10) DOSSIER N° 2203697 RAPPORTEUR: Monsieur Clément BOILEAU  Titre de l'affaire Nom des parties Représentants des parties Nom des parties Madame X Maître DUBOUT Edouard (Cour)  COMMUNE D'HENIN BEAUMONT CABINET ARKHE AVOCATS (Cour)  11) DOSSIER N° 2205079 RAPPORTEUR: Monsieur Clément BOILEAU  Titre de l'affaire Demande l'annulation de la décision du 27 avril 2022 du service départemental d'incendie et de secours du Nord rejetant le recours du 11 avril 2 concernant la limitation du temps de travail annuel à 2 068 heures  Nom des parties Représentants des parties  Demandeur Monsieur X Maître FERRAND Xavier  Défendeur SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU Président	09)	DOSSIER N° 2203696	RAPPORTEUR:	Monsieur Clément BOILEAU	
Demandeur Madame X Maître DUBOUT Edouard (Cour) COMMUNE D'HENIN BEAUMONT CABINET ARKHE AVOCATS (Cour)  10) DOSSIER N° 2203697 RAPPORTEUR: Monsieur Clément BOILEAU  Titre de l'affaire Demande l'annulation de la décision du 31 janvier 2022 du maire d'Henin-Beaumont portant mise en demeure de remise en état des lieux par e des éléments présents sur la parcelle  Nom des parties Représentants des parties  Demandeur Madame X Maître DUBOUT Edouard (Cour) COMMUNE D'HENIN BEAUMONT CABINET ARKHE AVOCATS (Cour)  11) DOSSIER N° 2205079 RAPPORTEUR: Monsieur Clément BOILEAU  Titre de l'affaire Demande l'annulation de la décision du 27 avril 2022 du service départemental d'incendie et de secours du Nord rejetant le recours du 11 avril 2 concernant la limitation du temps de travail annuel à 2 068 heures  Nom des parties Représentants des parties  Demandeur Monsieur X Maître FERRAND Xavier  Défendeur SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU Président	Titre de l'affaire	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
Défendeur COMMUNE D'HENIN BEAUMONT CABINET ARKHE AVOCATS (Cour)  10) DOSSIER N° 2203697 RAPPORTEUR: Monsieur Clément BOILEAU  Titre de l'affaire Demande l'annulation de la décision du 31 janvier 2022 du maire d'Henin-Beaumont portant mise en demeure de remise en état des lieux par e des éléments présents sur la parcelle  Nom des parties Représentants des parties  Demandeur Madame X Maître DUBOUT Edouard (Cour)  COMMUNE D'HENIN BEAUMONT CABINET ARKHE AVOCATS (Cour)  11) DOSSIER N° 2205079 RAPPORTEUR: Monsieur Clément BOILEAU  Titre de l'affaire Demande l'annulation de la décision du 27 avril 2022 du service départemental d'incendie et de secours du Nord rejetant le recours du 11 avril 2 concernant la limitation du temps de travail annuel à 2 068 heures  Nom des parties Représentants des parties  Demandeur Monsieur X Maître FERRAND Xavier  Défendeur SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU Président		Nom des parties	Représentants	s des parties	
10) DOSSIER N° 2203697 RAPPORTEUR: Monsieur Clément BOILEAU  Titre de l'affaire Demande l'annulation de la décision du 31 janvier 2022 du maire d'Henin-Beaumont portant mise en demeure de remise en état des lieux par e des éléments présents sur la parcelle  Nom des parties Représentants des parties  Demandeur Madame X Maître DUBOUT Edouard (Cour)  COMMUNE D'HENIN BEAUMONT CABINET ARKHE AVOCATS (Cour)  11) DOSSIER N° 2205079 RAPPORTEUR: Monsieur Clément BOILEAU  Titre de l'affaire Demande l'annulation de la décision du 27 avril 2022 du service départemental d'incendie et de secours du Nord rejetant le recours du 11 avril 2 concernant la limitation du temps de travail annuel à 2 068 heures  Nom des parties Représentants des parties  Demandeur Monsieur X Maître FERRAND Xavier  Défendeur SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU Président	Demandeur	Madame X	Maître DUBOUT	Edouard (Cour)	
Titre de l'affaire Demande l'annulation de la décision du 31 janvier 2022 du maire d'Henin-Beaumont portant mise en demeure de remise en état des lieux par e des éléments présents sur la parcelle  Nom des parties  Représentants des parties  Madame X  Maître DUBOUT Edouard (Cour)  COMMUNE D'HENIN BEAUMONT  CABINET ARKHE AVOCATS (Cour)  11)  DOSSIER N° 2205079  RAPPORTEUR: Monsieur Clément BOILEAU  Titre de l'affaire  Demande l'annulation de la décision du 27 avril 2022 du service départemental d'incendie et de secours du Nord rejetant le recours du 11 avril 2 concernant la limitation du temps de travail annuel à 2 068 heures  Nom des parties  Représentants des parties  Monsieur X  Maître FERRAND Xavier  Défendeur  Défendeur  SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU  Président	Défendeur	COMMUNE D'HENIN BEAUMONT	CABINET ARKH	E AVOCATS (Cour)	
Nom des parties   Nom des parties   Représentants des parties	10)	DOSSIER N° 2203697	RAPPORTEUR:	Monsieur Clément BOILEAU	
Demandeur Défendeur  COMMUNE D'HENIN BEAUMONT  DOSSIER N° 2205079  RAPPORTEUR: Monsieur Clément BOILEAU  Titre de l'affaire Demande l'annulation de la décision du 27 avril 2022 du service départemental d'incendie et de secours du Nord rejetant le recours du 11 avril 2 concernant la limitation du temps de travail annuel à 2 068 heures  Nom des parties  Nom des parties  Monsieur X  Maître FERRAND Xavier  Défendeur  Défendeur  Maître FERRAND Xavier  Président	Titre de l'affaire		enin-Beaumont porta	ant mise en demeure de remise en état des lieux par enlèvement	
Défendeur  COMMUNE D'HENIN BEAUMONT  CABINET ARKHE AVOCATS (Cour)  RAPPORTEUR: Monsieur Clément BOILEAU  Titre de l'affaire  Demande l'annulation de la décision du 27 avril 2022 du service départemental d'incendie et de secours du Nord rejetant le recours du 11 avril 2 concernant la limitation du temps de travail annuel à 2 068 heures  Nom des parties  Nonsieur X  Monsieur X  Maître FERRAND Xavier  Défendeur  Défendeur  SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU  Président		Nom des parties	Représentants	s des parties	
11)  DOSSIER N° 2205079  RAPPORTEUR: Monsieur Clément BOILEAU  Titre de l'affaire  Demande l'annulation de la décision du 27 avril 2022 du service départemental d'incendie et de secours du Nord rejetant le recours du 11 avril 2 concernant la limitation du temps de travail annuel à 2 068 heures  Nom des parties  Nonsieur X  Maître FERRAND Xavier  Défendeur  Défendeur  Défendeur  Représentants des parties  Maître FERRAND Xavier  Président	Demandeur	Madame X	Maître DUBOUT	Edouard (Cour)	
Titre de l'affaire Demande l'annulation de la décision du 27 avril 2022 du service départemental d'incendie et de secours du Nord rejetant le recours du 11 avril 2 concernant la limitation du temps de travail annuel à 2 068 heures  Nom des parties  Monsieur X  Maître FERRAND Xavier  Défendeur  SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU  Président	Défendeur	COMMUNE D'HENIN BEAUMONT	CABINET ARKH	E AVOCATS (Cour)	
concernant la limitation du temps de travail annuel à 2 068 heures  Nom des parties  Représentants des parties  Maître FERRAND Xavier  Défendeur  SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU  Président	11)	DOSSIER N° 2205079	RAPPORTEUR:	Monsieur Clément BOILEAU	
Demandeur       Monsieur X       Maître FERRAND Xavier         Défendeur       SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU       Président	Titre de l'affaire			et de secours du Nord rejetant le recours du 11 avril 2022	
Défendeur SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU Président		Nom des parties	Représentants	s des parties	
	Demandeur	Monsieur X	Maître FERRANI	D Xavier	
NOTE	Défendeur	SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU NORD	Président		

# 1ère Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 25/11/2025

Page : 5 / 7

Date: 29/10/2025

12)	DOSSIER N° 2205618	RAPPORTEUR:	Monsieur Clément BOILEAU
Titre de l'affaire	re Demande l'annulation de la décision du 24 mars 2022 du service départemental d'incendie et de secours du Nord rejetant les demandes tendant à limitemps de travail annuel des sapeurs-pompiers professionnels, informer chaque agent sur les risques et les conséquences sur la santé du rythme de tragarde de 24 heures et permettre à chaque sapeur-pompier professionnel de passer en garde de 12 heures		
	Nom des parties	Représentants	des parties
Demandeur	SYNDICAT SUD SOLIDAIRES DES PERSONNELS DU SDIS DU NORD	Maître FERRANI	) Xavier
Défendeur	SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU NORD	Président	
13)	DOSSIER N° 2207094	RAPPORTEUR:	Monsieur Clément BOILEAU
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la délibération du 21 juillet 2022 de la commu d'urbanisme intercommunal du Nord des campagnes de l'Artois	ınauté de commune	s des campagnes de l'Artois approuvant la révision du plan local
	Nom des parties	Représentants	des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître INGELAE	RE Benjamin
Défendeur	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS	SCP BIGNON LE	BRAY & ASSOCIES
14)	DOSSIER N° 2208725	RAPPORTEUR:	Monsieur Clément BOILEAU
17)	DOGGIER IN 2200720	TO W T OILL EOIL	
, 	Demande l'annulation de la décision du 28 juin 2022 du maire de Roos de retraites des agents des collectivités locales		
, 	Demande l'annulation de la décision du 28 juin 2022 du maire de Roos		sur une demande de régularisation auprès de la caisse nationale
, 	Demande l'annulation de la décision du 28 juin 2022 du maire de Roos de retraites des agents des collectivités locales	t-Warendin portant	sur une demande de régularisation auprès de la caisse nationale

# 1ère Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 25/11/2025

Page: 6 / 7

Date: 29/10/2025

15)	DOSSIER N° 2209108	RAPPORTEUR: Monsieur Clément BOILEAU		
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du maire d'Evin-Malmaison du 30 septembre 2022 rejetant la demande de certificat d'urbanisme n° CU 62 XX pour la construction d'une maison individuelle sur un terrain situé rue X			
	Nom des parties	Représentants des parties		
Demandeur	Madame X	Maître INGELAERE Benjamin		
Défendeur	COMMUNE D'EVIN MALMAISON	SCP DRAGON & BIERNACKI - PIRET		
16)	DOSSIER N° 2209656	RAPPORTEUR: Monsieur Clément BOILEAU		
Fitre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 12 octobre 202 Biache-Saint-Vaast, cadastrées AL n° X et X	22 du département du Pas-de-Calais exerçant le droit de préemption sur les parcelles situées à		
	Nom des parties	Représentants des parties		
Demandeur	Monsieur X	Monsieur X		
	Madame X	Madame X		
	Madame X	Madame X		
	Madame X	Madame X		
Défendeur	DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS	Président		
17)	DOSSIER N° 2302445	RAPPORTEUR: Monsieur Clément BOILEAU		
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté du 18 janvier 2023 du	maire de Dunkerque portant sanction de révocation à compter du 1er février 2023		
	Nom des parties	Représentants des parties		
Demandeur	Madame X	Maître DANGLETERRE Jean-Christophe (Cour)		

# 1ère Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 25/11/2025

Page: 7 / 7

Date: 29/10/2025

### 09 heures 30

18)	DOSSIER N° 2408827	RAPPORTEUR:	Monsieur Clément BOILEAU				
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté du maire de Saint-Omer accordant le permis de construire n° PC 062 X pour une résidence de services séniors de 63 logements sur un terrain situé rue X à St-Omer, ainsi que les décisions de rejet des recours gracieux						
	Nom des parties	Représentants	s des parties				
Demandeur	Monsieur X	AARPI LEXION AVOCATS (Cour)					
	Monsieur et Madame X	AARPI LEXION AVOCATS (Cour)					
	Monsieur et Madame X	AARPI LEXION	AVOCATS (Cour)				
	Monsieur et Madame X	AARPI LEXION AVOCATS (Cour)					
		AARPI LEXION	AVOCATS (Cour)				
	Monsieur X						
Défendeur	COMMUNE DE SAINT-OMER EDMP HAUTS DE FRANCE	Le Maire					
		Maître DUBRULI	LE Jean Baptiste (Cour)				
			, ,				
			Arrêté le 29/10/2025				

Arrêté le 29/10/2025 Le président du tribunal